Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02/03/2026
Délibération n°2

L'an deux mille vingt-six, lundi deux mars à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi vingt-trois du mois de février deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	50
Votants	54
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Emmanuelle LE BRUN, déléguée de Béganne, donne Pouvoir à Bernard RYO, Daniel MAHE, Maire de Saint-Just, donne Pouvoir à Lionel JOUNEAU, Serge BESNIER, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Jacques LEGENDRE, Yohann MORISOT, Maire de La-Chapelle-de-Brain, donne Pouvoir à Patrick BAUDY, Brigitte MELLERIN, déléguée de Pipriac, Loïc L'HARIDON, délégué de Redon, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Bertrand ROUSSEAU, délégué de Plessé, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Laëtitia BARREAU, déléguée de Fégréac, Denis HUET, délégué de Rieux, Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon

Secrétaire de séance : Hubert DU PLESSIS

CULTURE - LE CANAL THEATRE – TARIFS DES ABONNEMENTS ET DE LA BILLETTERIE DE LA SAISON 2026-2027



La présente délibération a pour objet de fixer les tarifs des abonnements et de la billetterie du Canal-Théâtre du Pays de Redon, scène conventionnée d'intérêt national, art et création pour le théâtre, pour la saison 2026-2027

Rapport de Monsieur Philippe JEGOU, Vice-Président,

Dans le cadre de sa programmation 2026-2027, le Canal Théâtre propose sa grille tarifaire permettant de simplifier les tarifs des abonnements, et hors abonnement, ainsi qu'une grille tarifaire liée aux activités au Canal.

CONSIDERANT la nécessité de voter les tarifs de billetterie du Canal-Théâtre pour chaque saison ;

CONSIDERANT la conformité de ces orientations avec les axes et objectifs du projet de territoire 2020-2026 :

- Bien vivre ensemble à tous les âges : Créer les conditions du bien vivre ensemble sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

Les tarifs des abonnements et de la billetterie de la saison 2026-2027 du Canal-Théâtre ont été étudiés afin de permettre l'accès pour un large public à des programmations artistiques professionnelles de qualité.

ABONNÉ

ABONNEMENTS	Spectacle supplémentaire	Détails	*Saison précédente 2025-2026*
PASSION : 72€ 6 spectacles minimum Prix unitaire d'un spectacle : 12 €	12,00 €	NON COMPRIS SPECTACLES FLÉCHÉS: les Minuscules, Les Curiosités, Privilège, Enfance, spectacle bus (TNB et Mixt), Carré d'argent et "strass et paillettes" Pour 10 achetés, le 11ème spectacle offert	*IDEM*
DÉCOUVERTE : 56€ 4 spectacles minimum, Prix unitaire d'un spectacle : 14 €	14,00 €	NON COMPRIS SPECTACLES FLÉCHÉS: les Minuscules, Les Curiosités, Privilège, Enfance, spectacle bus (TNB et Mixt), Carré d'argent et "strass et paillettes"	*IDEM*

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

ABONNÉ

ABONNEMENTS	Spectacle supplémentaire	Détails	*Saison précédente 2025-2026*
DÉCOUVERTE RÉDUIT : 40 € 4 spectacles minimum Prix unitaire d'un spectacle : 10 €	10,00 €	Etudiants, Bénéficiaires minima sociaux, demandeurs d'emploi, (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois), NON COMPRIS SPECTACLES FLÉCHÉS : les Minuscules, Les Curiosités, Privilège, Enfance, spectacle bus (TNB et Mixt), Carré d'argent et "strass et paillettes"	*IDEM*
ESCAPADE : 15€ -26 ans 2 spectacles minimum Prix unitaire d'un spectacle : 7,50 €	7,50 €	Jeune de 9 à 25 ans NON COMPRIS SPECTACLES FLÉCHÉS : les Minuscules, Les Curiosités, Privilège, Enfance, spectacle bus (TNB et Mixt), Carré d'argent et "strass et paillettes"	*IDEM*
PETITE ESCAPADE : 10 € 8 ans et moins 2 spectacles minimum Prix unitaire d'un spectacle : 5 €	5,00 €	Enfant jusqu'à 8 ans inclus Sur les spectacles ciblés dans le formulaire d'abonnement	*IDEM*

Les Avantages de l'abonnement

Paiement possible en 2 fois jusqu'au 31 octobre 2026 dès l'achat d'un abonnement Passion ou Découverte ou pour l'achat de plusieurs abonnements.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

NON ABONNÉ / SPECTACLES HORS ABONNEMENT			
TARIF	**par spectacle**	**Détails**	***Saison précédente 2025-2026***
NORMAL	19,00 €	Tarif normal spectateurs non abonnés	*IDEM*
		> Spectacles fléchés hors abonnement "strass et paillettes" **> Spectacle hors abonnement au Carré d'argent** **> Spectacles hors abonnement Bus (TNB et Mixt)** : Ce tarif est appliqué pour : les abonnés Passion et Découverte, un adulte accompagnateur par enfant abonné Escapade et/ou Petite escapade, les abonnés Mixt Nantes, Le Théâtre St Nazaire, Le Carré d'argent Pont-Château, TNB Rennes, le Théâtre de Verre Châteaubriant, adhérents ADEC 56, bénéficiaires de la carte Cézam, Les CE des entreprises et Amicales qui ont demandé un partenariat sous forme de convention.	*IDEM*
RÉDUIT	14,00 €	> Par personne pour groupes de 10 et plus > Carte Cézam * > un adulte accompagnateur par enfant abonnés Escapade et/ou Petite Escapade* > abonnés Mixt Nantes, Le Théâtre St Nazaire, Le Carré d'argent Pont-Château, le Théâtre de Verre Châteaubriant, TNB Rennes, adhérents ADEC 56* > les CE des entreprises et Amicales qui ont demandé un partenariat sous forme de convention* (liste en billetterie) > Parent accompagnateur de groupe scolaire **Pour les spectacles en partenariat :** > adhérents Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine > élèves adultes conservatoire > spectateurs sur présentation du billet du film pour les spectacles en partenariat avec le Ciné Manivel ** à l'exception des spectacles "strass et paillettes", Carré d'argent et Bus (TNB et Mixt)*	*IDEM*
		> Spectacles fléchés hors abonnement "strass et paillettes" pour les abonnés Escapade, Découverte réduit et les personnes sans abonnement bénéficiant du tarif très réduit	*IDEM*
		> Spectacle bus (TNB et Mixt) pour les abonnés Escapade, Découverte réduit et les personnes sans abonnement bénéficiant du tarif très réduit	*IDEM*
		> Spectacle au Carré d'argent pour les abonnés Escapade, Découverte réduit et les personnes sans abonnement bénéficiant du tarif très réduit	*IDEM*

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

NON ABONNÉ / SPECTACLES HORS ABONNEMENT

TARIF	par spectacle	Détails	*Saison précédente 2025-2026*
TRÈS RÉDUIT	10,00 €	> Bénéficiaires minima sociaux > Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois) > Jeunes de moins de 26 ans > étudiants (sur présentation de la carte étudiante) > Elèves moins de 26 ans du conservatoire pour les spectacles en partenariat > Théâtre pour Tous , Charte Culture, Centre Social, ESAT, Le Parallèle, CDAS > Résidents EHPAD > Professionnels du spectacle vivant > Habitants inscrits auprès de la structure partenaire (mairie, médiathèque...) pour les spectacles décentralisés sur le territoire (sauf Redon) > Complice.s pour Le Canal Théâtre > Enfant de 8 ans et moins pour les spectacles fléchés : spectacles bus (TNB et Mixt), Carré d'argent et "strass et paillettes")	*IDEM* *5 €*
Jusqu'à 8 ans	5,00 €	Enfant de 8 ans et moins (Non compris pour les spectacles bus (TNB et Mixt), Carré d'argent et "strass et paillettes")	*IDEM*
ENFANCE LES CURIOSITÉS LES MINUSCULES PRIVILEGE PRIMAIRE	5,00 €	> Tarif unique pour les spectacles fléchés "Les Minuscules, Les Curiosités, Enfance et Privilège > Les groupes scolaires : maternelle, élémentaire, IME et IEM	*IDEM*
COLLÈGE / LYCÉE	10,00 €	Sortie Classe par élève pour les collégiens et lycéens	*IDEM*

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

En cas d'évolution ultérieure des tarifs des structures partenaires (notamment PARLA), il sera proposé un ajustement.

TARIFS STRUCTURES EXTERIEURES PARTENAIRES							
STRUCTURE	**Tarif**	**Plein**	**Réduit**	**Très réduit**	**Mini* (-26 ans, carte blanche et QF -600 €)**	**Détail**	***Saison précédente 2025-2026***
MIXT dans le cadre du PARLA 2026-2027	Abonnement Mixt	16,00 €	16,00 €	7,00 €	6,00 €	Spectacles : *Les Pieuvres, Plin Klang*	***Trois tarifs existaient Plein/réduit : 16€ Très réduit : 7€ Super réduit (mini) : 6€***
	Hors abonnement	20,00 €	18,00 €	8,00 €	6,00 €	Spectacles : *Les Pieuvres, Plin Klang*	***Quatre tarifs existaient Plein : 20€ réduit : 18€ Très réduit : 8€ Super réduit (mini) : 6€***

ACTIVITES AU CANAL			
ACTIVITES	**TARIF**	**Détail**	***Saison précédente 2025-2026***
Chantier éphémère	150,00 €	payable en deux fois, inscription à l'année	*IDEM*
Visites du théâtre pour un groupe classe de 15 élèves max.	30,00 €	Hors partenariat EAC	*IDEM*
Stages à la journée jeune et adulte	25,00 €		*IDEM*
Education Artistique et Culturelle (établissements scolaires)	60,00 €	Par comédien et par heure	*IDEM*

VENTE DE T-SHIRTS	***Saison précédente 2025-2026***
15 € (l'unité)	*IDEM*

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_24-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- de fixer les tarifs des abonnements et de la billetterie du Canal Théâtre du Pays de Redon tels qu'ils figurent ci-dessus pour la saison 2026-2027 ;

- en cas d'annulation de spectacle :
  - d'autoriser l'échange ou le remboursement ;
  - d'autoriser la facturation au pro-rata du nombre de spectacles ayant eu lieu avec le tarif du prix unitaire de la formule d'abonnement souscrite.

- en cas de force majeure (ex : inondations...)
  - d'autoriser l'échange ou le remboursement du billet.

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette délibération.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 02/03/2026

Le Secrétaire de séance,
Hubert DU PLESSIS

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34